



LETTRE DE CADRAGE POLE POLYVALENT Théâtre JFV/Salle JB

La livraison du nouveau théâtre Jean-François Voguet, est un outil supplémentaire au service de notre projet de territoire.

C'est l'occasion pour nous de présenter les grandes orientations attendues de ce nouveau lieu et de proposer son articulation avec la salle Jacques Brel.

Du fait de la création de ce nouvel équipement, des espaces supplémentaires seront disponibles pour des usages tant artistiques que polyvalents. Afin d'éviter que les deux équipements ne se retrouvent, soit complètement dissociés dans leurs usages, soit disputés dans leur utilisation, nous posons ici les attendus politiques de ce projet de territoire, pour permettre aux équipes municipales de travailler sur la gouvernance et l'organisation requise. De ce fait, les deux équipements devront répondre aux attentes et aux besoins de l'ensemble des acteurs du territoire, qu'ils soient culturels, artistiques, associatifs et sportifs.

Le théâtre Jean-François Voguet et la Salle Jacques Brel fonctionneront en bonne intelligence.

Ils seront la pierre angulaire d'une dynamique de territoire **autour d'un pôle vivant polyvalent, culturel, accessible et populaire, ouvert, qui favorise la création artistique et l'émancipation humaine, nourri de la diversité et de la richesse du territoire.**

C'est pourquoi, le pôle polyvalent, sera :

- un lieu d'accueil d'artistes et de compagnies de spectacle vivant, et favorisera la création et l'émergence artistique. Il sera un lieu de fabrique pour les professionnels du spectacle vivant.
- un lieu de diffusion et de production d'artistes de renommée locale, nationale et internationale.
- le Pôle permettra de créer des passerelles entre les artistes et les publics.
- un lieu innovant qui répondra aux nouveaux enjeux des droits culturels, de l'action culturelle, de l'accueil et de la participation du public, des acteurs de territoire publics ou associatifs.
- Un lieu où l'on co-construit des projets artistiques avec les habitants.e.s.
- un lieu connecté aux autres équipements culturels
- un lieu ouvert et accessible aux compagnies du territoire, aux pratiques amateurs de spectacle vivant qui pourront être accueillies comme partenaires
- un lieu humain, à l'écoute, actif, facile d'accès, convivial et chaleureux, ouvert vers l'extérieur, intergénérationnel, avec des espaces de répétitions pour toutes et tous- un lieu convivial, de rencontres, d'échanges ouvert en journée.
- un lieu qui communique en renforçant les relais d'information, en mettant en place une dynamique d'ambassadeurs, en direction notamment des nouveaux publics.
- un lieu permettant l'organisation de nouveaux événements inédits.
- une pépinière dédiée à la pratique professionnelle de spectacle vivant, ainsi qu'aux pratiques amateurs culturelles, et pouvant aussi occasionnellement accueillir les pratiques associatives, municipales et événementielles, sportives, où habitants.es et artistes pourront se rencontrer et expérimenter.

- un lieu d'accompagnement pour les projets locaux (logistique, matériel et numérique).
- un lieu fortement implanté sur son territoire, où les habitant.e.s pourront trouver un accueil favorable et une ingénierie pour leurs projets culturels
- un lieu d'accueil d'expositions d'artistes plasticien.n.es.
- un lieu où l'éducation populaire ou la participation citoyenne trouveront pleinement leur place
- un lieu avec une signalétique claire et attrayante qui communique avec des moyens actuels.
- un lieu accessible : transport, navettes desservant la ville, horaires d'ouverture, prix, public de tous âges y compris petite enfance, enfance, jeunesse, personnes en situation de handicap.

Pour ce faire :

- Une attention particulière sera portée à la jeunesse, des enfants aux jeunes adultes, qu'ils soient encadrés ou non.
- Une attention particulière sera portée à la fidélisation des publics et au rayonnement de l'établissement, à la recherche de partenaires, au travail en réseau, à l'accueil d'événements à échelle locale nationale et internationale.
- Une attention particulière sera portée au public familial.
- Une attention particulière sera portée aux bonnes pratiques et à l'exemplarité concernant la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes, à la parité, et exemplaire sur toutes les formes de discriminations.
- Une attention particulière sera portée aux bonnes pratiques et à l'exemplarité en matière de développement durable et d'éco-responsabilité.
- Un comité d'usagers représentatif de Fontenaisien.n.e.s accompagné.es par des professionnels de la culture sera créé, afin de participer à la vie et à la co-construction de la programmation, et dynamiser les usages et l'implantation sur le territoire. Leurs référent.es participeront à une partie de la programmation afin de dynamiser l'appropriation du projet. A ce titre, 20% de la programmation sera partagée en tenant compte de la parité et de la multi culturalité. Une enveloppe budgétaire sera dédiée.

La Direction des Affaires Culturelles

